



INTOSAI
International Organization of Supreme Audit Institutions



LA RÉOLUTION DE L'ECOSOC RENFORCE L'INDÉPENDANCE DES ISC

Le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a adopté, le 26 avril 2011, une **résolution** ECOSOC Resolution, qui renvoie explicitement aux Déclarations de Lima et de Mexico de l'INTOSAI et qui recommande expressément leur diffusion à grande échelle.

Le Conseil économique et social est l'un des six organes principaux des Nations Unies, dont la tâche essentielle est d'élaborer des recommandations politiques aux Etats membres et à l'Organisation des Nations Unies. C'est la toute première fois qu'un organe principal des Nations Unies reconnaît formellement l'INTOSAI et ses principes fondamentaux inhérents au contrôle externe des finances publiques.

Le paragraphe en question de la résolution adoptée se lit comme suit :

„ECOSOC takes note with appreciation of the work of INTOSAI in promoting greater transparency, accountability and efficient and effective receipt and use of public resources for the benefit of citizens, and the 1977 Lima Declaration of Guidelines on Audit Precepts and the 2007 Mexico Declaration on Supreme Audit Institutions Independence, which determine the principles of independence of government auditing, and encourages the wide dissemination of these principles.“

La résolution ECOSOC, pour laquelle l'INTOSAI s'est investie de manière fondamentale, participe à la création un cadre approprié pour les activités efficaces des ISC.